

Juillet 2023

PLAN DE MASSE

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien des Grands Aiguillons 1

Département : Indre (36)

Commune : Thizay

Maîtres d'ouvrage



SAS Parc Éolien des Grands Aiguillons

Contacts

Agathe ECOCHARD

Windvision

26-28 Rue Buirette

51100 REIMS

Tél : +33 (0)3 26 35 29 72

Chloé CAMAIL

Elicio France SAS

30 Boulevard Richard Lenoir

75011 PARIS

Tél. : +33 (0)1 85 56 06 90



Réalisation et assemblage du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

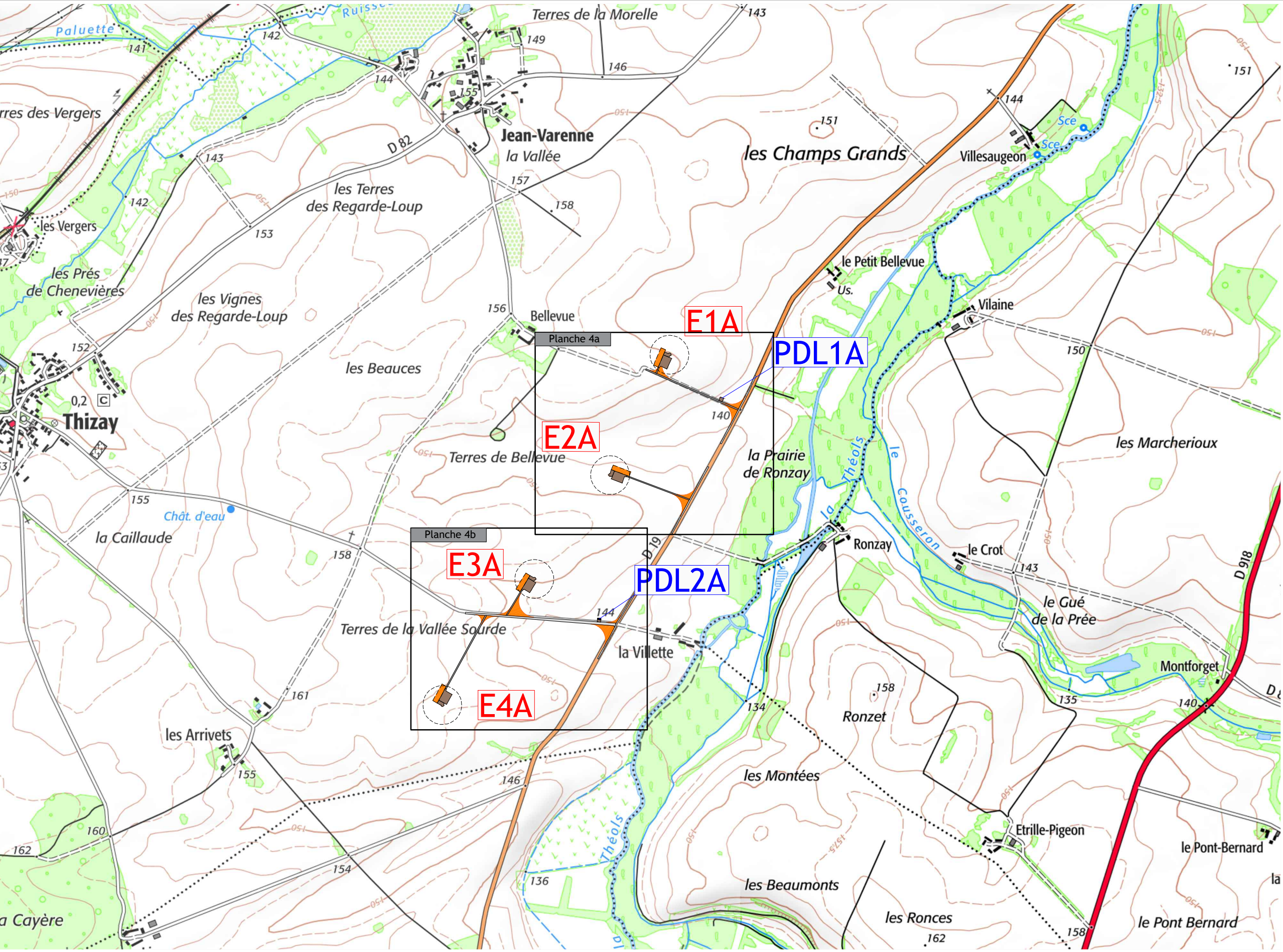
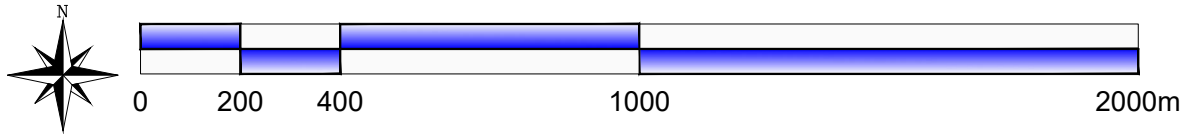


Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable

**Pièce 66 :
Plan de masse**

encis environnement
SIRET : 539 971 838 00013 - Code APE : 7112 B
Siège : Parc Ester Technopole, 21 rue Columbia - 87 068 LIMOGES Cedex - FRANCE
Tél : +33 (0)5 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Parc éolien Les Grands Aiguillons 1

Commune
de
Thizay
(36100)

Phase

Demande d'Autorisation Environnementale



SAS PARC EOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS



ASTECA SAS
ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1b
35, rue Haroun Tazieff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.54.04.69 - Fax. 03.83.28.51.45

N° de plan : 04

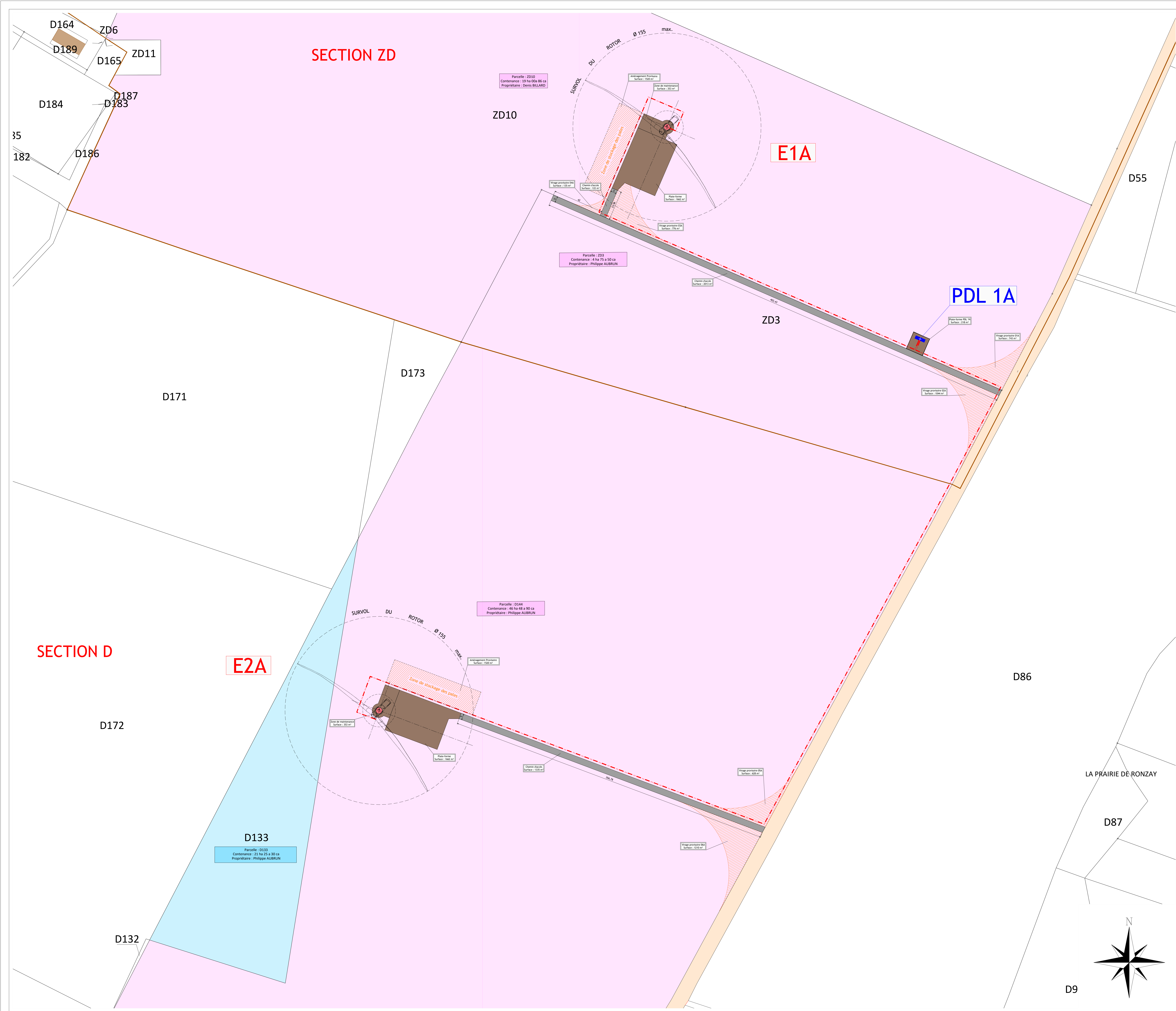
Titre : Plan de masse

Date : MARS 2023

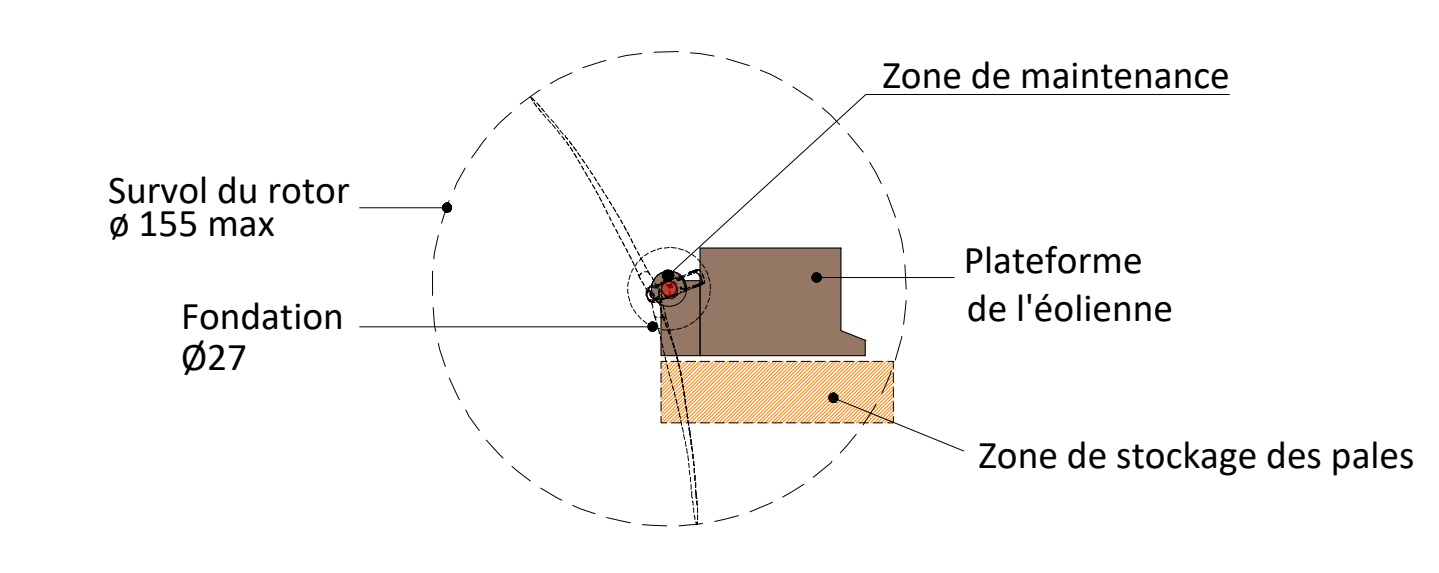
Echelle : 1/15 000

Format : A3

Signature :



- Limites communales
- Limite de sections cadastrales
- Fond de plan cadastral (limites apparentes)
- Position Eolienne / Fondation
- Poste de livraison
- Infrastructures définitives
- Existant (Route départementale / Voies communales)
- Chemin à créer
- Infrastructures provisoires
- Fossés et plans d'eau
- - - HTA 20 kV
- Parcelles survolées
- Parcelles d'implantation



0 10 20 50 100m Plan établi en RGF93 - LAMBERT 93

Les présentes plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites issues des sonders géologiques sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contractuelle afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

PARC EOLIEN LES GRANDS AIGUILLONS 1

Commune de Thizay - 36100

Maitre d'Ouvrage

SAS PARC EOLIEN DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Edouard Lemaire
75 011 PARIS

Ce document est la propriété de la société ASTECA SAS et ne peut être reproduit sans son autorisation préalable.

élicio

Windvision

Plan de masse des installations

E1A - E2A - PDL 1A

Echelle : 1/1 000°

Première diffusion : 02/03/2023

A

Première diffusion

02/03/2023

APT

FPN

Indice

Commentaires

Date

Signature

Vérifié

BUREAU D'ETUDES

ASTECA SAS
Zone Industrielle Océanis - Bâtiment 18
35 Rue Henri TAZIEFF
46000 MADAMEVILLE
Tél : 03 83 54 04 09 - Fax : 03 83 28 51 45

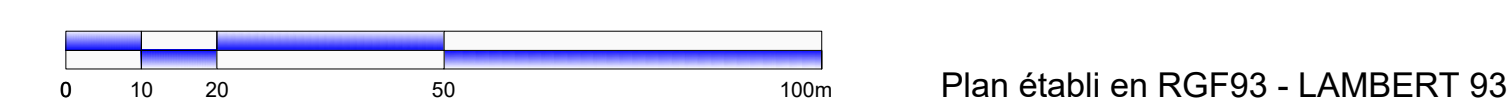
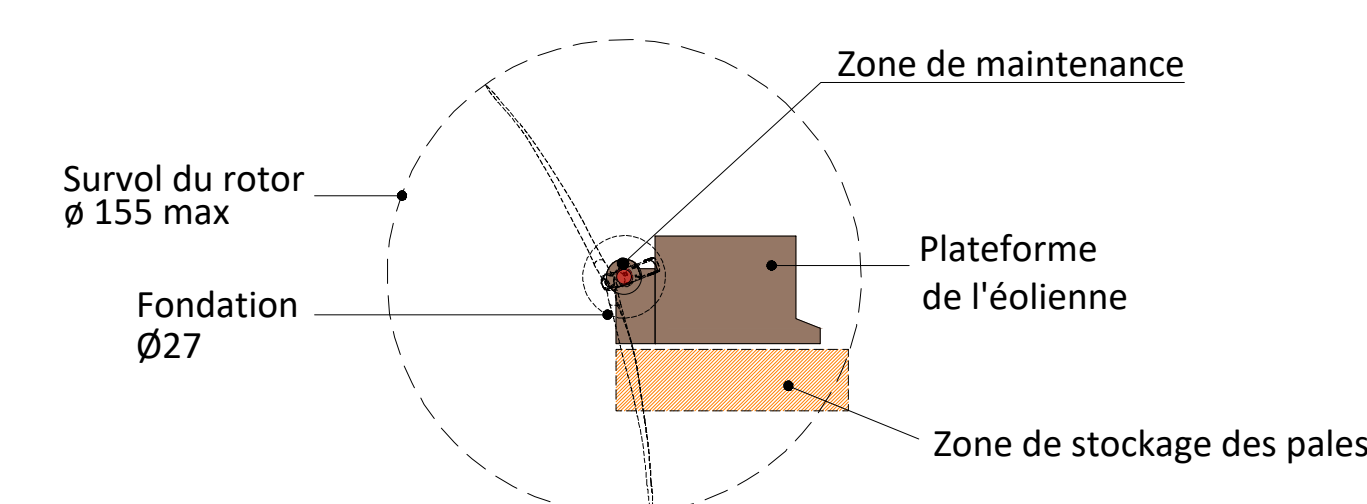
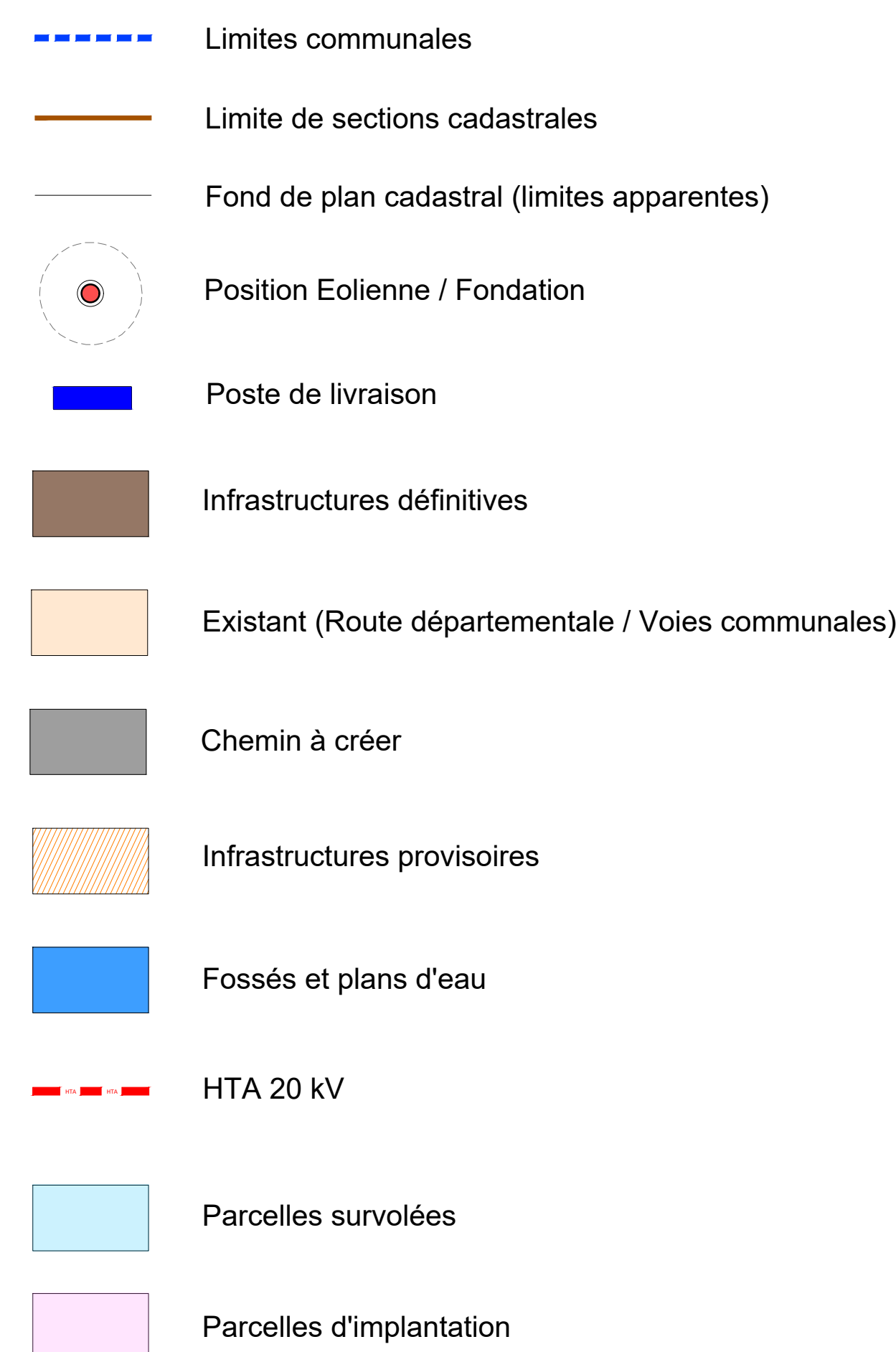
AE

04a

ASTECA

2021 55 ELIC-WINDVIS-LES GRANDS AIGUILLONS-20230302.dwg

Dossier N° : 2021 55



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites des sections dimensionnelles sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éléments en décimètres. Ces positions sont garanties pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de s'affranchir de toutes les incertitudes des mesures d'implantation, avant la construction.

Commune de Thizay - 36100

Maitre d'Ouvrage
SAS PARC EOLIE DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS

Ce document est la propriété de la société ASTECA S.A. et ne peut être reproduit sans son autorisation préalable.



AF

Première diffusion : 02/03/2023

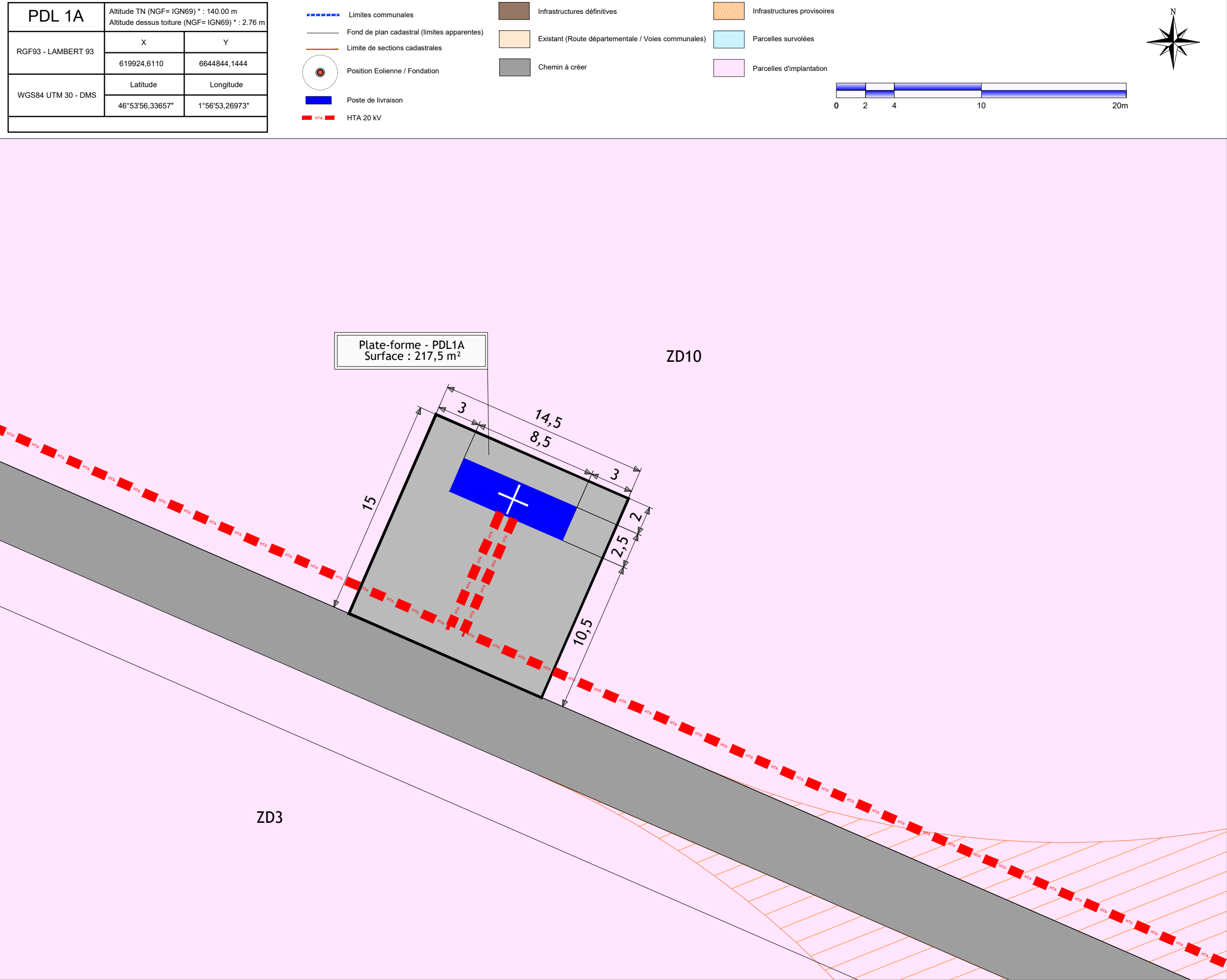
A	Prendre diffusion		02/03/2023	APT	FFN
Indice	Commentaires	Date	Sonature	Vérifié	

BUREAU D'ETUDES
ASTECA SAS
Zone Ecoparc Océanis - B&Bimont 18
35 Rue Marcou TAZEFF
54320 MAXEVILLE
Tél : 03 83 54 04 69 - Fax : 03 83 28 51 40



Dossier N° : 2021 55

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

PDL 2A

Altitude TN (NGF= IGN69) * : 144.00 m
Altitude dessus toiture (NGF= IGN69) * : 2.76 m

RGF93 - LAMBERT 93

X

Y

619435,4701

6643963,0384

WGS84 UTM 30 - DMS

Latitude

Longitude

46°53'27,568"

1°56'30,69946"

Limites communales

Fond de plan cadastral (limites apparentes)

Limite de sections cadastrales

Position Eolienne / Fondation

Poste de livraison

HTA HTA 20 kV

Infrastructures définitives

Existant (Route départementale / Voies communales)

Chemin à créer

Infrastructures provisoires

Parcelles survolées

Parcelles d'implantation

0

2

4

10

20m

N

Parc éolien Les Grands Aiguillons 1

Commune
de
Thizay
(36100)

Phase

Demande d'Autorisation Environnementale

SAS PARC EOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS

ASTECA SAS
ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1b
35, rue Haroun Tazieff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.54.04.69 - Fax. 03.83.28.51.45

N° de plan : 04d

Titre : Plan de masse - PDL2A

Date : MARS 2023

Echelle : 1/250

Format : A3

Signature :

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

E1A

Altitude projet fondation (NGF= IGN69) * : 149.99m
Altitudebout de pôle (NGF= IGN69) : 334.99m

RGF93 - LAMBERT 93

X

619716,1341

Y

6645018,6944

WGS84 UTM 30 - DMS

Latitude

46°54'01,90368"

Longitude

1°56'43,30172"

* Altitude TN obtenue par relevés topographiques 149.79m (NGF = IGN69)

Limites communales

Fond de plan cadastral (limites apparentes)

Limite de sections cadastrales

Position Eolienne / Fondation

Poste de livraison

HTA

HTA 20 kV

Infrastructures définitives

Existant (Route départementale / Voies communales)

Chemin à créer

Infrastructures provisoires

Parcelles survolées

Parcelles d'implantation

0

10

20

50

100m

N

Parc éolien
Les Grands Aiguillons 1

Commune
de
Thizay
(36100)

Phase

Demande
d'Autorisation
Environnementale

Windvision

elicio

SAS PARC EOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS

30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS

Asteca

ASTECA SAS

ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1b
35, rue Haroun Tazieff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.54.04.69 - Fax. 03.83.28.51.45

N° de plan : 04e

Titre : Plan de masse - E1A

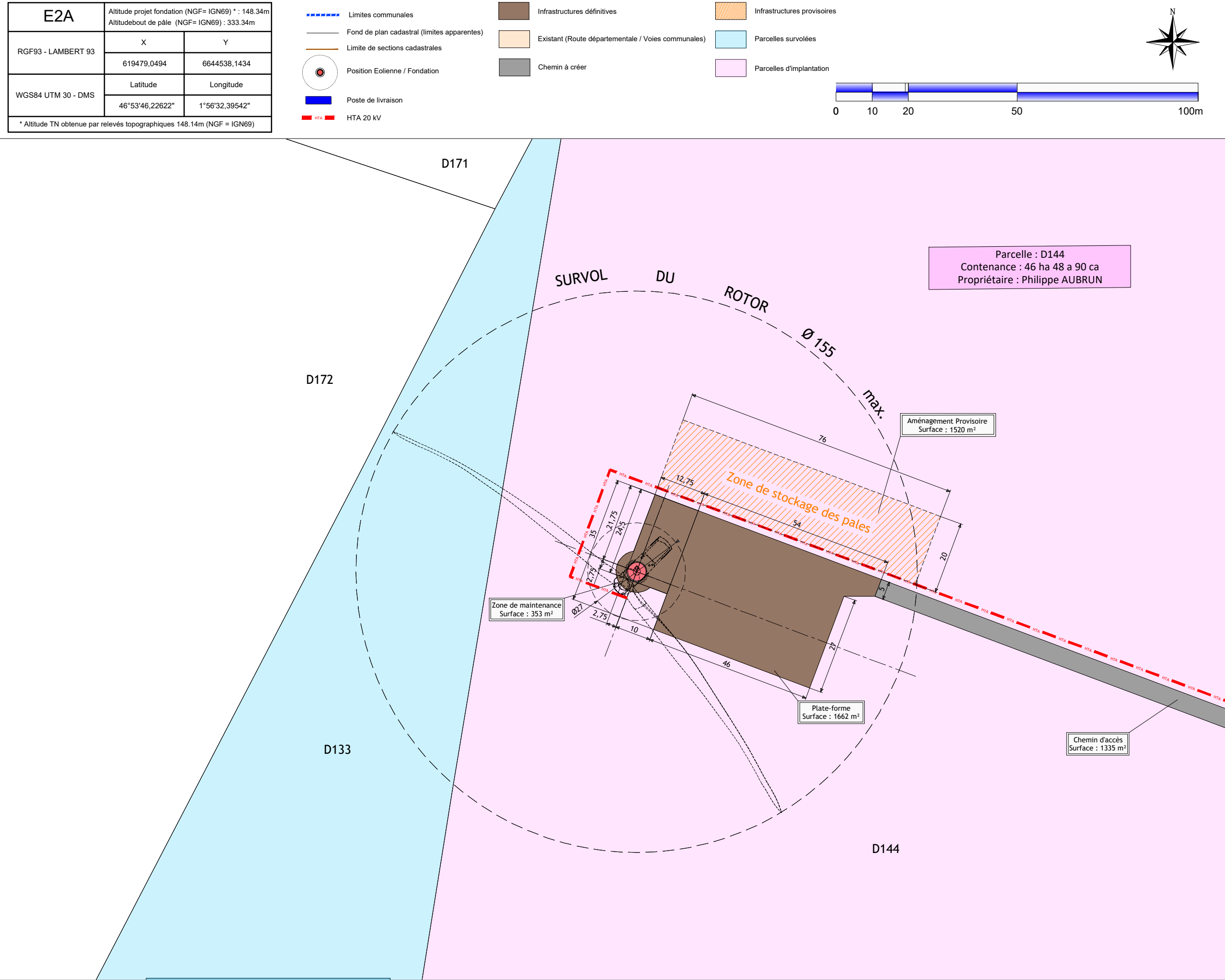
Date : MARS 2023

Echelle : 1/1 000

Format : A3

Signature :

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

E3A

Altitude projet fondation (NGF= IGN69) * : 152.05m
Altitudebout de pôle (NGF= IGN69) * : 337.05m

RGF93 - LAMBERT 93

X

Y

619176,3480

6644123,4920

WGS84 UTM 30 - DMS

Latitude

Longitude

46°53'32,65573"

1°56'18,34681"

* Altitude TN obtenue par relevés topographiques 151.85m (NGF = IGN69)

Limites communales

Fond de plan cadastral (limites apparentes)

Limite de sections cadastrales

Position Eolienne / Fondation

Poste de livraison

HTA

HTA 20 kV

Infrastructures définitives

Existant (Route départementale / Voies communales)

Chemin à créer

Infrastructures provisoires

Parcelles survolées

Parcelles d'implantation

0

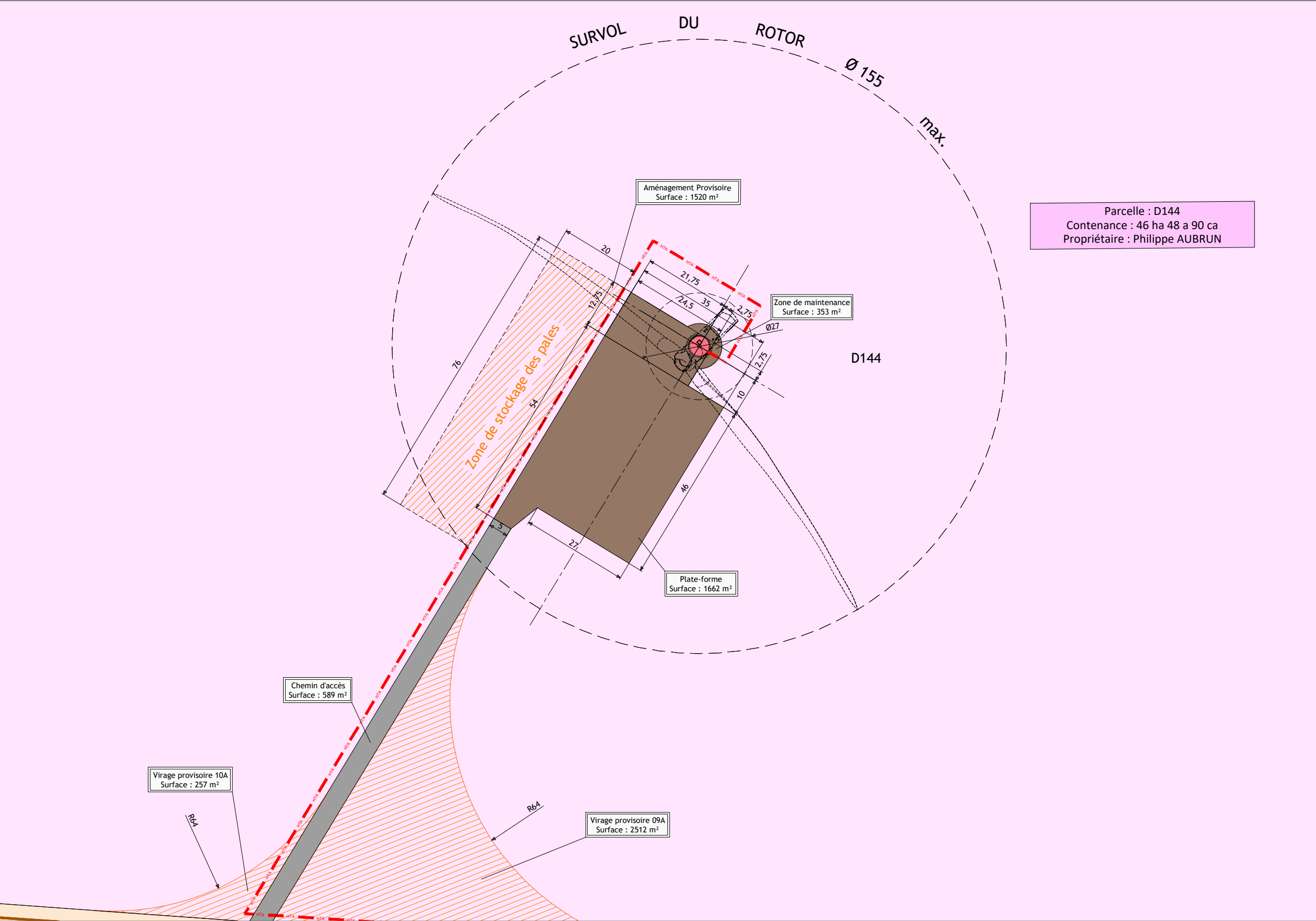
10

20

50

100m

N



Parc éolien Les Grands Aiguillons 1

Commune
de
Thizay
(36100)

Phase

Demande d'Autorisation Environnementale



SAS PARC EOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS



ASTECA SAS
ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1b
35, rue Haroun Tazieff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.54.04.69 - Fax. 03.83.28.51.45

N° de plan : 04g

Titre : Plan de masse - E3A

Date : MARS 2023

Echelle : 1/1 000

Format : A3

Signature :

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE.
Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

E4A

Altitude projet fondation (NGF= IGN69) * : 152.42m
Altitudebout de pôle (NGF= IGN69) * : 337.42m

RGF93 - LAMBERT 93

X

Y

618809,0370

6643619,9650

WGS84 UTM 30 - DMS

Latitude

Longitude

46°53'16,17594"

1°56'01,30243"

* Altitude TN obtenue par relevés topographiques 152.22m (NGF = IGN69)

Limites communales

Fond de plan cadastral (limites apparentes)

Limite de sections cadastrales

Position Eolienne / Fondation

Poste de livraison

HTA

HTA 20 kV

Infrastructures définitives

Existant (Route départementale / Voies communales)

Chemin à créer

Infrastructures provisoires

Parcelles survolées

Parcelles d'implantation

0

10

20

50

100m

N

Parc éolien Les Grands Aiguillons 1

Commune
de
Thizay
(36100)

Phase

Demande d'Autorisation Environnementale

SAS PARC EOLIEN
DES GRANDS AIGUILLONS
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 PARIS

ASTECA SAS
ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1b
35, rue Haroun Tazieff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.54.04.69 - Fax. 03.83.28.51.45

N° de plan : 04h

Titre : Plan de masse - E4A

Date : MARS 2023

Echelle : 1/1 000

Format : A3

Signature :